Communiqué de presse

Le Lundi 9 Février et juste après la conférence de presse du ministre de l'intérieur, les forces de l'ordre se sont déployées en masse afin d'encercler le grand campement des migrants subsahariens au mont de Gourogou à 10 Km de la ville de Nador.

Cette action a mené à une large opération de ratissage pour l'arrestation des migrants présents au campement, ainsi que ceux qui ont participé à la tentative de traverser la barrière vers Melilla le même jour. On a compté plus de 700 migrants arrêtés, parmi eux 3 femmes et beaucoup de mineurs dont on ne connait pas le nombre exact.

Les personnes arrêtées ont été transférées vers le camping de Karait Arekmane, à environ 20 Km de la ville de Nador, et après une phase d'identification et prise d'empreintes digitales, ils ont été envoyés vers différentes villes, principalement au Sud du Maroc.

Cette montée de violence à l'égard des migrants, sous prétexte de libérer les femmes des réseaux de traite suivant le communiqué de presse du ministère de l'Intérieur, et les arrestations effectuées sans garanties juridiques, sont de nouvelles preuves du traitement purement sécuritaire de la question de la migration à proximité des enclaves espagnoles, sachant que La lutte contre les réseaux de trafic des humains ne justifie en aucun cas les violations des droits des migrants bien loin des discours rassurants et des promesses mises en avant lors du lancement de l'opération exceptionnelle de régularisation.

Notons aussi que les attaques du Vendredi 13 Février contre les camps autour des villes de Nador, Selouane et Zegangan, et le traitement abusif des forces de l'ordre qui ont saccagé ces campements et brulés tous les affaires des migrants, qui sont dans la plupart des familles avec des dizaines de femmes et d'enfants, ne peut qu'aggraver l'état de précarité des migrants qui souffrent déjà d'un hiver très froid.

Devant ces faits, nous, les membres de la société civile locale, nous nous voyons très préoccupés de cette opération de répression, et nous demandons :

- La libération immédiate des migrants, toujours en état d'arrestation et transférés vers d'autres villes, en totale contradiction avec les articles 34 et 36 de la loi N° 02-03 ;

- L'assistance juridique et le droit à un traducteur pour les migrants arrêtés à Nador et qui seront inculpés d'adhérer à des réseaux de traite et de trafic d'êtres humains ;

- Autoriser les associations locales et les représentants des associations des droits de l'homme à visiter les migrants arrêtés afin de vérifier le respect de leurs droits fondamentaux, notamment le droit d'être présenté devant un juge ;

- Garantir un traitement particulier aux demandeurs d'asile, aux mineurs, et aux migrants malades, protégés par les conventions internationales et la loi 02-03 ;
- L'arrêt immédiat des arrestations des migrants dans les rues de la ville de Nador ; tout particulièrement ceux qui sont munis d'un titre de séjour ou en procédure de recours ;

En outre, des chiffres présentés comme « quasi définitifs » ont été annoncés lors de cette conférence de presse par le Ministère de l'Intérieur, alors même que la Commission de recours et de suivi de la régularisation n'a pas encore examiné une dizaine de milliers de dossiers en instance et que la possibilité d'introduire des recours reste ouverte, conformément à la Circulaire conjointe du ministère de l'intérieur et de celui en charge des affaires migratoires de décembre 2013.Nous sollicitons aussi les services du CRDH Nador – El Hoceima et le CNDH, afin de surveiller le respect des droits des migrants, et de fournir l'aide juridique nécessaire aux migrants.

Fait à Nador le 12 Février 2015

Association THISSAGHNASSE pour la Culture et le Développement ASTICUDE

Délégation de migrations. Archevêché de Tanger

Organisation Marocaine des Droits de l'Homme OMDH

Association de Lutte Contre le Sida

Caritas

GADEM

DROIT ET JUSTICE

ODT

ALCS

COPIL

Afrique Culture

Association AMANE

FOO